

# Pour provoquer leur expulsion, Lalit demande aux députés de parler le kreol au Parlement

PRADEEP K.DABY

Le parti de gauche Lalit en appelle aux députés-indépendamment de leurs partis – à s'exprimer en kreol au Parlement afin d'y provoquer leur expulsion. L'objectif étant d'obliger le gouvernement à permettre l'usage de la langue maternelle au sein de l'hémicycle.

Comment y arriver ? Les dirigeants détaillent : « *Pandan nerport ki intervansyon dan Parlman, zot koumans koz bon Kreol, e kontiynie ziska Spiker met zot awt-of-order. Sa-mem ki apel aksyon non-vyolan, rezistans pasiv. Samem ki zouti kle dan lager pu*

*de-kolonizasyon. E, li marse.* » Ce nouveau *forcing* de Lalit fait suite à un constat selon lequel ce gouvernement s'est servi des tactiques dilatoires durant chacune des quatre réponses parlementaires relatives au kreol depuis 2017 à 2020. Selon Lalit, c'est une tactique '*byin planifye*'.

Toutefois, les chances qu'un consensus se dégage en faveur de cette démarche est pratiquement inexistant, car au sein de l'opposition, seul le Parti travailliste est disposé à examiner la proposition. Le MMM et le PMSD refusent de considérer la question, selon Alain Ah-Vee, se référant à un

forum organisé par LPT en mars 2020, où Cader Sayed-Hossen (Ptr) avait dit : '*kifer pa ?*' alors que Paul Bérenger (MMM) et Patrice Armance (PMSD) avaient tous deux refusé de considérer la question. « *Kifer zot refize ? Eski zot parti finn vinn reprezantan sa klas sosyal ki kont langaz Kreol ? Sa klas sosyal ki anfaver Angle-Franse ?* », s'interroge Alain Ah-Vee.

Il convient de mettre cette proposition de Lalit en rapport avec un communiqué de la Creol Speaking Union (CSU) qui fait état d'un projet pour '*Preparasion terin pou Introdiksion Kreol Repiblik Moris dan Parlman*'. La CSU explique avoir pris l'initiative

de ce projet à l'occasion d'une réunion spéciale de son board, où son président avait déposé une motion en faveur de ce projet. Cette motion, poursuit la CSU, fait suite à un débat au Parlement le 7 juillet 2020 sur la question de l'introduction du kreol au Parlement.

L'association dit vouloir aider le gouvernement à avancer vers cet objectif articulé sur (a) l'aménagement du kreol à l'usage des parlementaires (b) l'information et la formation à la lecture et à l'écriture pour le personnel du Parlement et (c) le développement des équipements techniques et informatiques afin



**Alain Ah-Vee un des Porte-parole de Lalit.**

de faciliter la correction et la correction des textes depuis leur forme orale jusqu'à l'inscription sur un support écrit.

Soucieux d'écarter toute coloration à sa démarche, la CSU souhaite impliquer un maximum d'individus et d'institutions qui sont concernées « *par developma, rekonesans ou promosion lang kreol antan ki lang nasional Moris* ».